



MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,  
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

# GUIDE DES ÉTUDES

**MASTER MEÉF**

Mention encadrement éducatif

Conseiller principal d'éducation

Deuxième année / M2



## TABLE DES MATIERES

Présentation générale du projet de formation .....	3
Responsables des Unités de formation .....	5
Les Unités d'enseignement .....	6
Calendrier de l'année universitaire .....	7
Fiches descriptives .....	9
L'école inclusive .....	33
Portfolio .....	34
Mémoire .....	35
Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé .....	37

## Présentation générale du projet de formation

### Master MEEF mention Encadrement éducatif

Vous avez choisi de vous inscrire en master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et nous vous en félicitons.

Ce guide des études doit constituer un outil de travail essentiel pour tout à chacun : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de la formation que vous allez suivre, à connaître les objectifs visés, les contenus et compétences qui seront travaillés durant ces deux années. Avant toute chose et notamment avant de vous présenter en détail cette formation, il nous paraît important de vous préciser les choix qui ont guidé notre nouveau projet de formation.

**Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI<sup>e</sup> siècle** signifie, pour l'INSPÉ Lille HdF, que la formation doit viser à former de futurs professionnels autonomes et responsables qui exerceront dans une société en forte évolution et de plus en plus fragmentée. Ces professionnels devront être capables de décrypter les évolutions/transmutations en cours et à venir de la société, et de s'y adapter, y compris face aux complexités et aux défis sociétaux les plus forts, tout en affirmant un positionnement citoyen engagé au sein du service public de l'Éducation.

Cette forte ambition amène notre Institut à faire le choix de privilégier dans la conception et la mise en œuvre de ses enseignements, **les trois caractéristiques** que doit revêtir la formation en master MEEF telles que précisées dans l'annexe de la nouvelle réforme de la formation<sup>1</sup> :

- Une formation d'adultes ;
- Une formation universitaire professionnalisante ;
- Une formation aux métiers –enseignement, éducation, formation.

**La mise en place d'une approche par compétence(s)** est la première des orientations qui a été retenue afin de mettre en œuvre une formation universitaire plus professionnalisante qui forme à des métiers complexes en forte évolution. Cette approche par compétence(s) repose sur la transmission de tout un ensemble de contenus de formation sans lequel un enseignant ne peut enseigner de manière efficiente. Elle nécessite toutefois de **remettre le métier « réel » au cœur de la formation** et d'y introduire plus explicitement des espaces, des dispositifs et des modalités qui permettent aux étudiants **d'apprendre à mobiliser, à tisser et à combiner à bon escient et progressivement, tout un ensemble de ressources** conduisant au développement de la compétence professionnelle<sup>2</sup>. Parallèlement, la présence forte de professionnels de l'enseignement et de l'éducation encore en poste (pour 33% des heures d'enseignement) viendra en appui d'une plus forte professionnalisation de la formation.

**La conception d'une architecture de maquette commune** aux quatre mentions du master MEEF, pensée à partir du « métier » a été la 2<sup>e</sup> orientation retenue par l'INSPE Lille HdF. La conception et le découpage en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) de la formation ont pris pour parti de se centrer sur le métier « réel » et les macro-tâches qui le caractérisent tout en constituant des ensembles cohérents et homogènes de compétences. Ces macro-tâches se décomposent en trois grandes composantes :

- Le BCC A qui a pour finalité **la maîtrise des savoirs** scolaires et des savoirs didactiques en lien avec la connaissance de l'institution. Cette maîtrise se présente comme un préalable à l'acte de conception et de mise en œuvre de tout enseignement.
- Le BCC B qui vise **la conception** d'un enseignement adapté au contexte d'exercice. Cette macro-tâche est de plus en plus complexe et se nourrit de ressources variées et spécifiques. Elle est un prérequis à l'acte d'enseignement.
- Le BCC C qui renvoie à la conduite et à **la mise en œuvre** des enseignements. Celles-ci s'accompagnent nécessairement de processus variés d'analyse et de **régulation** qui s'appuient sur une pratique réflexive adossée à la recherche.

Dans chacun des semestres, ces trois BCC sont articulés à des problématiques professionnelles qui constituent pour l'INSPÉ Lille HdF le cœur et les défis du métier d'enseignant d'aujourd'hui et de demain. Ces problématiques

---

<sup>1</sup> Arrêté du 28 mai 2019, référentiel de formation du master MEEF « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21<sup>e</sup> siècle », p.7.

<sup>2</sup> Cette perspective rejoint la définition de la notion de compétence proposée par Tardif (*ibid.*) : la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

professionnelles sont conçues dans **une logique progressive et cumulative** tendant à prendre de l'ampleur au cours des quatre semestres en intégrant l'ensemble des dimensions constitutives du métier :

- Semestre 1 : *Enseigner : oui mais quoi et comment ? ...*
- Semestre 2 : *... en prenant en compte les singularités de chacun...*
- Semestre 3 : *... en engageant sa polyvalence, en croisant les disciplines...*
- Semestre 4 : *... en construisant un collectif.*

Parallèlement, **la mise en place d'une démarche portfolio d'apprentissage** -qui constitue notre 3<sup>e</sup> orientation- viendra en appui de ce projet de formation. La démarche portfolio apparaît en effet davantage susceptible d'accompagner les étudiants dans l'identification explicite des ressources variées, qui sont au cœur des compétences professionnelles, et à la réflexivité nécessaire à la construction de ces dernières. Outil personnel des étudiants, la démarche portfolio doit permettre aux étudiants :

- de réaliser, de sélectionner et d'analyser un **ensemble d'expériences pertinentes** en lien avec les problématiques des semestres et des BCC,
- de s'exercer à **identifier et à tisser les ressources pertinentes** qui participent de la construction des compétences,
- et enfin de mettre en perspective **les progrès réalisés** quant à la construction des attendus de fin de formation, qui serviront d'appui lors des macro épreuves évaluatives prévues en fin de semestre afin de valider le master.

Pour terminer, une dernière orientation de notre projet consiste à travailler **de manière intégrée** à l'ensemble des dimensions de la formation **deux problématiques professionnelles majeures** pour les enseignants et CPE de demain : **l'école inclusive et le numérique**.

La réforme de la formation laisse en effet aux INSPE la possibilité d'accorder 10% des heures de formation du master MEEF au contexte propre à chaque INSPÉ. L'INSPÉ Lille HdF a fait le choix, en accord avec Madame le Recteur de l'académie de Lille, de la problématique de l'école inclusive en raison de la spécificité du public scolaire de l'académie. L'école inclusive a pour objectif de permettre à tous les élèves « quels que soient leurs handicaps et leurs difficultés » d'apprendre et d'avoir « une chance égale » de réussir (Unesco). Cette problématique de l'inclusion est particulièrement saillante dans la région des Hauts-de-France qui connaît des fragilités sociales qui se traduisent par un nombre élevé d'élèves scolarisés en REP/REP+, des écarts sensibles de résultats des élèves aux évaluations nationales et par un nombre proportionnellement plus important que dans les autres académies d'élèves en situation de handicap et de structures médico-éducatives. Dans un tel contexte, la formation des enseignants à l'école inclusive est un enjeu majeur. **L'école inclusive sera néanmoins appréhendée de manière large** et embrassera, au-delà des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'ensemble des élèves et leurs spécificités. Parallèlement, l'intégration raisonnée et critique du numérique dans les pratiques professionnelles des enseignants et des CPE est une nécessité voire une priorité, à une époque où celui-ci modifie fondamentalement l'enseignement et l'organisation de l'école, le rapport à l'information et au savoir, les interactions des acteurs en contexte scolaire, les relations dans les familles ainsi que le monde du travail. Pour atteindre cet objectif, **une place plus importante sera faite au numérique** dans la formation en articulant celui-ci de façon plus étroite à l'ensemble des contenus et objets de formation.

Outil de référence, ce guide des études a vocation à vous accompagner durant ces deux années de formation et à vous conduire vers la réussite au master et dans la préparation de votre futur métier.

Avec tous nos souhaits de deux années de formation riches et fructueuses.

**L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF**

**Les coresponsables du MEEF Encadrement éducatif**

## LES RESPONSABLES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

<b>UE A</b>	<b>Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer</b>
Ec A-1	Systeme éducatif et fondements éthiques du métier <b>JEAN-FRANCOIS CONDETTE</b>
Ec A-2	Métier de CPE <b>MARTINE PAYEN</b>
<b>UE B</b>	<b>Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves</b>
Ec B-1 Ec B-2	Stratégie d'enseignement du tronc commun <b>CEDRIC PARENT</b>
Ec B-3	Analyser, concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif dans le projet d'établissement <b>MARTINE PAYEN</b>
Ec B-4	Culture Numérique TICE et Langues Vivantes <b>ELISE VERSAEVEL et CHRISTINE DESMARET</b>
<b>UE C</b>	<b>Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques</b> <b>JEAN-FRANCOIS CONDETTE</b>

## Les blocs de connaissance et de compétences

### LES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Les BCC et les UE ne se compensent pas entre eux.

BCC A	Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer	S3		S4	
UE A	Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer	Heures	ECTS	Heures	ECTS
Ec A-1	Système éducatif et fondements éthiques du métier	60h	6		
Ec A-2	Métier de CPE	21h	3	21h	3
Ec A-3	Module de consolidation	20h			
Total		101	9	21	3

BCC B	Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves	S3		S4	
UE B	Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves	Heures	ECTS	Heures	ECTS
Ec B-1	Stratégie d'enseignement	34h	6	25h	6
Ec B-3	Analyser, concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif dans le projet d'établissement	19h	2	16h	
Ec B-4	Module LVE + CNT	6 h	1	6h	
Total		59h	9	47h	6

BCC C	Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques	S3		S4	
UE C	Conduire et réguler ses projets, interroger les pratiques	Heures	ECTS	Heures	ECTS
Ec C-1	Initiation aux pratiques de la recherche en éducation	12h	9		
Ec C-2	Accompagnement de la réflexivité par la recherche	14h	3	14h	21
Total		26h	12	14h	21

## LE CALENDRIER PEDAGOGIQUE

sept-22	M2 contrat et etu	oct-22	M2 contrat et etu	nov-22	M2 contrat et etu	déc-22	M2 contrat et étu	janv-23	M2 contrat et étu
jeu. 1		sam. 1		mar. 1		jeu. 1		dim. 1	
ven. 2		dim. 2		mer. 2		ven. 2		lun. 2	
sam. 3		lun. 3		jeu. 3		sam. 3		mar. 3	
dim. 4		mar. 4		ven. 4		dim. 4		mer. 4	
lun. 5		mer. 5		sam. 5		lun. 5		jeu. 5	
mar. 6		jeu. 6		dim. 6		mar. 6		ven. 6	
mer. 7	rentrée	ven. 7		lun. 7		mer. 7		sam. 7	
jeu. 8		sam. 8		mar. 8		jeu. 8	examen S3 session 1	dim. 8	
ven. 9		dim. 9		mer. 9		ven. 9		lun. 9	
sam. 10		lun. 10		jeu. 10		sam. 10		mar. 10	
dim. 11		mar. 11		ven. 11		dim. 11		mer. 11	
lun. 12		mer. 12		sam. 12		lun. 12		jeu. 12	
mar. 13		jeu. 13		dim. 13		mar. 13		ven. 13	
mer. 14		ven. 14		lun. 14		mer. 14	OEAUX S3 session 1	sam. 14	
jeu. 15		sam. 15		mar. 15		jeu. 15		dim. 15	
ven. 16		dim. 16		mer. 16		ven. 16		lun. 16	
sam. 17		lun. 17		jeu. 17		sam. 17		mar. 17	
dim. 18		mar. 18		ven. 18		dim. 18		mer. 18	
lun. 19		mer. 19		sam. 19		lun. 19		jeu. 19	
mar. 20		jeu. 20		dim. 20		mar. 20		ven. 20	
mer. 21		ven. 21		lun. 21		mer. 21		sam. 21	
jeu. 22		sam. 22		mar. 22		jeu. 22		dim. 22	
ven. 23		dim. 23		mer. 23		ven. 23		lun. 23	
sam. 24		lun. 24		jeu. 24		sam. 24		mar. 24	
dim. 25		mar. 25		ven. 25		dim. 25		mer. 25	
lun. 26		mer. 26		sam. 26		lun. 26		jeu. 26	
mar. 27		jeu. 27		dim. 27		mar. 27		ven. 27	
mer. 28		ven. 28		lun. 28		mer. 28		sam. 28	
jeu. 29		sam. 29		mar. 29		jeu. 29		dim. 29	
ven. 30		dim. 30		mer. 30		ven. 30		lun. 30	
		lun. 31				sam. 31		mar. 31	

févr-23	M2 contrat et été	mars-23	M2 contrat et été	avr-23	M2 contrat et été	mai-23	M2 contrat et été	juin-23	M2 contrat et été	juil-23	M2 contrat et été
mer. 1		mer. 1		sam. 1		lun. 1		jeu. 1		sam. 1	
jeu. 2	jury s3 session 1	jeu. 2		dim. 2		mar. 2		ven. 2		dim. 2	
ven. 3		ven. 3		lun. 3		mer. 3		sam. 3		lun. 3	jury s4
sam. 4		sam. 4		mar. 4		jeu. 4		dim. 4		mar. 4	
dim. 5		dim. 5		mer. 5		ven. 5		lun. 5		mer. 5	
lun. 6		lun. 6		jeu. 6		sam. 6		mar. 6		jeu. 6	
mar. 7		mar. 7		ven. 7		dim. 7		mer. 7	Entretien pro +	ven. 7	
mer. 8		mer. 8		sam. 8		lun. 8		jeu. 8	soutenance	sam. 8	
jeu. 9		jeu. 9		dim. 9		mar. 9		ven. 9		dim. 9	
ven. 10		ven. 10		lun. 10		mer. 10		sam. 10		lun. 10	
sam. 11		sam. 11		mar. 11		jeu. 11		dim. 11		mar. 11	
dim. 12		dim. 12		mer. 12		ven. 12		lun. 12		mer. 12	
lun. 13		lun. 13		jeu. 13		sam. 13		mar. 13		jeu. 13	
mar. 14		mar. 14		ven. 14		dim. 14		mer. 14	Entretien Pro +	ven. 14	
mer. 15		mer. 15		sam. 15		lun. 15		jeu. 15	soutenance	sam. 15	
jeu. 16		jeu. 16		dim. 16		mar. 16		ven. 16		dim. 16	
ven. 17		ven. 17		lun. 17		mer. 17	Remise des mémoires	sam. 17		lun. 17	
sam. 18		sam. 18		mar. 18		jeu. 18		dim. 18		mar. 18	
dim. 19		dim. 19		mer. 19		ven. 19		lun. 19		mer. 19	
lun. 20		lun. 20		jeu. 20		sam. 20		mar. 20		jeu. 20	
mar. 21		mar. 21		ven. 21		dim. 21		mer. 21	entretien pro et	ven. 21	
mer. 22		mer. 22		sam. 22		lun. 22		jeu. 22	soutenance	sam. 22	
jeu. 23		jeu. 23		dim. 23		mar. 23		ven. 23		dim. 23	
ven. 24		ven. 24		lun. 24		mer. 24		sam. 24		lun. 24	
sam. 25		sam. 25		mar. 25		jeu. 25		dim. 25		mar. 25	
dim. 26		dim. 26		mer. 26		ven. 26		lun. 26		mer. 26	
lun. 27		lun. 27		jeu. 27		sam. 27		mar. 27		jeu. 27	
mar. 28		mar. 28		ven. 28		dim. 28		mer. 28		ven. 28	
		mer. 29		sam. 29		lun. 29		jeu. 29		sam. 29	
		jeu. 30	jury s3 session 2	dim. 30		mar. 30		ven. 30		dim. 30	
		ven. 31				mer. 31					



## FICHES DESCRIPTIVES DES ELEMENTS PEDAGOGIQUES

### BCC A – MAITRISER DES SAVOIRS POUR CONSEILLER ET EDUQUER

S 3	UE A	Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer	9 ECTS
EC A.1		Système éducatif et fondements éthiques du métier	6 ECTS 60 H

#### 1- Objectifs poursuivis

- *Acquérir, renforcer les savoirs scientifiques et les connaissances règlementaires sur le système éducatif, son histoire, ses valeurs, ses finalités, son organisation, ses enjeux actuels et ses limites*

**- Etre capable de présenter le conseiller principal d'éducation comme un acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale**

**- Connaissance du contexte institutionnel. Compréhension des valeurs, des finalités et des principes qui fondent le service public d'éducation nationale et que celui-ci promeut.**

- Compréhension de l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives
- Compréhension des enjeux et questionnements liés aux évaluations internationales et nationales des élèves comme des systèmes.

- Connaissance de l'originalité française de la fonction de conseiller principal d'éducation et des métiers de l'encadrement éducatif.

- Problématiser des situations éducatives en les éclairant par des travaux en sciences humaines et sociales pour construire un savoir-agir pertinent, adapté à la mesure des enjeux sociaux.

- Correction et qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe, grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales)

- Comprendre l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement.

**- Connaître, comprendre et tenir compte de la diversité des élèves :** école inclusive : histoire, enjeux et pratiques ; connaître, analyser, les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive

**- Contribuer à l'égalité garçons/filles ;** Avoir des connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre ; comprendre que la notion de genre structure des représentations et des pratiques inégalitaires, y compris dans le système scolaire ; savoir comment les inégalités et les stéréotypes sexistes se construisent chez les élèves et dans les socialisations enfantines et adolescentes, et leurs impacts possibles dans la relation éducative et les apprentissages ; Questionner les biais de genre, ainsi que les processus de hiérarchisation, d'invisibilisation et de minoration des femmes, dans la production des savoirs scientifiques et scolaires ; Connaître les liens existants entre d'une part les inégalités et les discriminations selon le sexe et d'autre part les inégalités et discriminations LGBTIQphobes, et connaître les spécificités de chacune de ces inégalités et de ces discriminations. ; Savoir comment les inégalités liées au sexe peuvent se cumuler avec d'autres inégalités et discriminations, notamment racistes, sociales ou en fonction du handicap ; tenir compte des apports de la recherche sur le genre en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques et la mise en œuvre d'actions dans les établissements ; connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans les interventions au sein de l'établissement .

#### 2 – Contenus détaillés

##### a) Histoire :

Les valeurs de l'école au regard de l'histoire de l'éducation ; Citoyenneté à l'école au regard de l'histoire de l'éducation ; Inclusion, exclusion scolaires au regard de l'histoire de l'éducation ; l'internat scolaire et ses finalités au regard de l'histoire de l'éducation ; central/local : la gouvernance du système éducatif au regard de l'histoire de l'éducation ; Education nouvelle, réformes éducatives.

##### b) Philosophie

Civilité, civisme et citoyenneté ; le jugement critique, la radicalisation ; Ethique et déontologie de l'éducation

### c) Sociologie

Présentation et analyse sociologique de la question de l'orientation scolaire, des enjeux d'inclusion scolaire, des fonctionnements des groupes de pairs et des cultures juvéniles, des logiques organisationnelles et professionnelles de l'Ecole

### d) Psychologie

Éducation inclusive : Grande difficulté et Handicap ; L'orientation scolaire et professionnelle : Approche socio-cognitive de la construction des choix d'orientation.

## 3 – Attendus travaillés

- Acquérir, renforcer les savoirs scientifiques et les connaissances règlementaires sur le système éducatif, son histoire, ses valeurs, ses finalités, son organisation, ses enjeux et limites
- Elaborer un diagnostic permettant une analyse de l'action éducative
- Enrichir ses connaissances et ses aptitudes à l'analyse de problématique éducative par des lectures liées à la recherche
- Diversifier ses ressources pour répondre à une question d'éducation en s'appuyant sur les sciences humaines
- Comprendre la diversité des acteurs éducatifs impliqués et des situations éducatives diversifiées
- Développer des capacités d'analyse et d'exploitation de documents, de situations et de développer un regard critique.
- Justifier de capacités dans l'élaboration et le développement des éléments d'une problématique.
- Etre capable d'analyser des situations éducatives complexes mobilisant de nombreux acteurs en respectant les valeurs de l'Ecole
- Inscrire les contenus dans des configurations disciplinaires composites (pluridisciplinaires, interdisciplinaires, transdisciplinaires, connaître les éducations à , etc.

## 4 – Modalités de travail

60 h

Histoire de l'éducation : 15 heures (9 heures CM, 6 heures TD)

Philosophie de l'éducation : 12 heures (6 heures CM et 6 heures TD)

Psychologie de l'éducation : 12 heures : (6 heures de CM et 6 heures de TD)

Sociologie de l'éducation : 21 heures : (12 heures de CM et 9 heures de TD)

-travail personnel indispensable de lecture d'ouvrages et d'articles

## 5 – Modalités d'évaluation

### Session 1 :

CC : Travail personnel en psychologie ou en philosophie de l'éducation au choix de l'étudiant (8 pages maximum).

En philosophie : Analyse d'un corpus de trois textes et réponse écrite à une question qui interroge les enjeux philosophiques traversant ces textes. analyse et réponse écrite à un sujet de composition, étayé notamment par un ou plusieurs extraits de textes fournis par l'enseignante.

-En psychologie : Analyse d'un corpus de textes et réponse écrite à une question.

CT : Epreuve sur table de 4h = composition type concours externe CPE.

### Session 2 :

Idem CT : Epreuve sur table de 4h = composition type concours externe CPE.

## 6 - Bibliographie indicative

### a) Histoire

-Jean-Noël LUC, Jean-François CONDETTE et Yves VERNEUIL, Histoire de l'enseignement en France (XIXe-XXIe siècle), Paris, Armand Colin, 2020.

-Dominique GLASMAN, L'internat scolaire. Travail, cadre, construction de soi, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

-Antoine PROST, Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours, Paris, Seuil, 2013

### b) Philosophie

-Henri PENA-RUIZ, Qu'est-ce que l'école ?, Folio actuel

- Patrice CANIVEZ, Eduquer le citoyen ?, Optiques
- Catherine KINTZLER, Penser la laïcité, Minerve

c) Sociologie

- Martine CARAGLIO, Les élèves en situation de handicap, Paris, PUF, 2017
- CNESCO, « Education à l'orientation. Comment construire un parcours d'orientation tout au long de la scolarité ? », 2018
- Olivier GALLAND, Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Colin, 2017

d) Psychologie

- JACQUES, M. H. , Les transitions scolaires. Paliers, orientations, parcours. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- Guichard et Huteau, Psychologie de l'orientation. Paris, Dunod. 2006.
- Tremblay, P. , École inclusive: conditions et applications. Academia, L'Harmattan, 2020.

S 3	UE A	Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer	9 ECTS
EC A.2		Métier de CPE	3 ECTS 21 H

### 1- Objectifs poursuivis

Mieux appréhender les missions et les fonctions du CPE en fonction du contexte d'un établissement, du projet d'établissement et du contrat d'objectifs.

Renforcer et consolider les connaissances et les compétences spécifiques du CPE en lien avec le référentiel de compétences de 2013 et les missions du CPE, circulaire de 2015.

### 2 – Contenus détaillés

- Le CPE Chef du service vie scolaire (s/s autorité du chef d'établissement), recrutement, formation et management de l'équipe de vie scolaire

- Repérer les situations inégalitaires et de violences de genre pour y répondre de manière adaptée et ne pas les minorer.

- Savoir qualifier au regard de la loi, pour agir de façon plus éclairée, les différentes formes de violences sexistes et sexuelles (harcèlement, agressions, insultes...), particulièrement à l'encontre des femmes et des LGBTIQ.

- Connaître la réglementation de l'Éducation nationale concernant ces violences et les procédures de signalement.

Dans le cadre de partenariats et de collaboration :

- Interventions du CIRFA + Trinôme académique : projets Citoyenneté Défense dans les établissements

- Interventions de la Gendarmerie : BPDJ + prévention au cyber harcèlement

- Interventions Référents PIAL, ULIS, SEGPA

### 3 – Attendus travaillés

Inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission.

Analyser et proposer des projets et actions mettant en jeu plusieurs démarches et modalités d'actions, de concevoir et de développer des capacités de mise en œuvre, des réponses claires, précises et argumentées.

Conseiller le chef d'établissement et la communauté scolaire dans la mise en place de la politique éducative de l'établissement.

Concevoir des actions éducatives dans un cadre transversal et interdisciplinaire, en prenant appui sur les enseignements et les instances de la vie collégienne.

### 4 – Modalités de travail

9h en CM dt 6h inclusion

12h en TD

### 5 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Epreuve orale : étude de cas à partir d'un dossier composé de différents documents dont certains seront relatifs à un contexte spécifique d'établissement.

Préparation= 1h, présentation= 15mn+ 35 mn échanges

Session 2 : Idem session 1: Epreuve orale : étude de cas à partir d'un dossier composé de différents documents dont certains seront relatifs à un contexte spécifique d'établissement.

Préparation= 1h, présentation= 15mn+ 35 mn échanges

### 6 - Bibliographie indicative

Bataille Pascal, Midelet Julia, L'école inclusive : un défi pour l'école : Repères pratiques pour la scolarisation des élèves handicapés, ESF, 2018.

Dagnaud M., Génération Y : Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion, Les Presses de Sciences Po, coll. « Nouveaux débats », 2013.

Stassin B.,(Cyber) harcèlement. Sortir de la violence, à l'école et sur les écrans, Caen, C&F Editions, coll. « Les enfants du numérique», 2019.

Condette Sylvie, Hue Corinne, La médiation par les élèves, enjeux et perspectives pour la vie scolaire, CANOPE, 2014.

Ouvrages spécifique en lien avec le mémoire de l'étudiant + abonnements numériques : BO EN, rapports du CNESCO, de la DEPP, Revues de l'AFAE...

S 4	UE A	Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer	9 ECTS
EC A.2		Métier de CPE	UEA+UEB 21 H

### 1- Objectifs poursuivis

Renforcer et consolider l'ensemble des missions du CPE en fonction du contexte d'un établissement, du projet d'établissement et du contrat d'objectifs.

Renforcer et consolider les connaissances et les compétences spécifiques du CPE en lien avec le référentiel de compétences de 2013 et les missions du CPE, circulaire de 2015.

### 2 – Contenus détaillés

- Tableau de bord du CPE + Echancier du CPE
- Concevoir des indicateurs pour veiller à une meilleure égalité de traitement des élèves quel que soit leur sexe ou leur identité de genre, et sans les y réduire.
- Le CPE et les enseignements
- Motivation/Remotivation, Orientation en Collège, en lycée général et technologique, en lycée professionnel + Obligation de formation et dispositifs
- Interventions = enseignant référent MDPH, dossiers, suivis...ESS
- Elèves suivis par l'ASE

### 3 – Attendus travaillés

Rendre compte des capacités et aptitudes développées durant les 2 années de master, des projets et actions mises en place et de la cohérence du parcours engagé...

Fonder son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le cadre réglementaire et éthique dans lequel il exerce

Respecter et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, de neutralité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination

Répondre aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité

Adopter une attitude et un positionnement responsable dans l'établissement

Accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

Communiquer de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)

Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)

Participer à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement, à l'animation de l'équipe de vie scolaire

Rendre compte de son travail aux acteurs concernés

Connaître et mettre en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

### 4 – Modalités de travail

6h en CM inclusion

15h en TD

### 5 – Modalités d'évaluation

Evaluation commune à l'UEB :

Entretien d'expérience professionnelle (9 Ects = UEA+B)=30mn=5mn de présentation orale prenant appui sur une fiche relatant les expériences et capacités de l'étudiant

### 6 - Bibliographie indicative

Ouvrages spécifique en lien avec le mémoire + abonnements numériques : BO EN, rapports du CNESCO, de la DEPP, Revues de l'AFAE...

S 3	UE A	Maitriser des savoirs pour conseiller et éduquer	
EC A.3		Module de consolidation	20 H

### 1- Objectifs poursuivis

Etre capable de mobiliser ses connaissances pour répondre à l'écrit à une question d'éducation de manière cohérente et argumentée

-Savoir lire et synthétiser des documents sur l'éducation pour répondre à une question et élaborer des réponses argumentées à l'écrit

-savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

Se mettre en situation dans les conditions d'exercice du métier de conseiller principal d'éducation

Prendre du recul par rapport à une question posée, à une situation décrite ; analyser de manière critique une source ou une situation.

Analyser les enjeux d'une situation et d'une problématique pour apporter une réponse argumentée et réaliste

-Enrichir ses connaissances et ses références en travaillant sur des thématiques très précises.

### 2 – Contenus détaillés

-Méthodologie propre aux deux épreuves d'admissibilité du concours externe CPE

- travail individuel et/ou par petits groupes sur des exercices « type concours » avec correction collective

### 3 – Attendus travaillés

a) Etre capable de mobiliser ses connaissances pour répondre à l'écrit à une question d'éducation de manière cohérente et argumentée (composition)

-Trouver, formuler la problématique centrale d'un sujet posé avec ou sans texte de référence

- Mobiliser ses connaissances théoriques et pratiques qui permettent de répondre à la problématique posée par le sujet

-Etre capable d'organiser ses idées autour d'un plan cohérent qui réponde à la question posée

-Etre capable de mobiliser de bons exemples dans la démonstration

-savoir rédiger un devoir de manière claire et exacte

-savoir composer une introduction et une conclusion

b) Savoir lire et synthétiser des documents sur l'éducation pour répondre à une question et élaborer des réponses argumentées à l'écrit

Suite du S2

Mettre en perspective les informations relatives à l'établissement scolaire d référence.

Développer une analyse appuyée tant sur les apports théoriques et les illustrations que les textes institutionnels.

Analyser finement la situation de l'établissement de référence.

Problématiser et proposer des choix justifiés par des explications, voire des données chiffrées, qui éclairent sur les raisons et les objectifs des actions proposées.

Savoir évaluer les effets des actions engagées.

Proposer une réponse systémique qui mette bien en évidence les différentes dimensions impliquées par le projet : inscription de la proposition et de la démarche adoptée dans le projet de l'établissement et/ou le travail de l'équipe éducative ; partenariats (internes ou externes) envisagés ; enjeux en termes pédagogiques et éducatifs ; mobilisation des instances de l'établissement...

c) Savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

-développer les compétences de synthèse

-développer les aptitudes à la présentation orale devant les autres d'un travail préparé à l'avance

-Développer les compétences d'argumentation et de réponse dans un échange oral

Le travail présenté peut être : un article d'auteur scientifique, le projet de rapport d'étape de l'UEC, un élément lié à une épreuve type concours

#### 4 – Modalités de travail

9 h TD pour l'acquisition des compétences de la composition

9 h TD pour l'acquisition progressive des compétences du dossier-projet

2 h TD pour savoir présenter oralement une synthèse sur une question d'éducation et répondre à des questions orales

#### 5 – Modalités d'évaluation

Pas d'évaluation (évaluation est intégrée dans UE-A : EC1 et 2)

Sous forme de deux épreuves blanches en octobre-novembre (qi seront corrigées en détail dans ce module)

1 épreuve de composition de 4h : Dissertation

1 épreuve d'analyse d'une situation éducative sur dossier de 5h

#### 6 - Bibliographie indicative

Concours externe et interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) Bibliographie indicative-Session 2023-publiée le 3 mai 2022

Rapport du jury du concours externe CPE session 2022. Sujets zéro session 2022

<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-conseillers-principaux-d-education-cpe-6719>



## BCC B – CONCEVOIR L'ORGANISATION DES CONDITIONS DE VIE DES ELEVES

S 3	UE B	Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves	9 ECTS
EC B.1		Stratégie d'enseignement de tronc commun	6 ECTS 34 H

### 1- Objectifs poursuivis

Elaborer un projet éducatif et d'enseignement interdisciplinaire ou transversale

Les modalités de formation permettront de :

Comprendre l'élève dans ses spécificités afin d'identifier les points de convergence et spécificités liées aux différentes disciplines ou missions.

Des études de cas issus des stages et démarche réflexive pour émettre des solutions sur des problèmes professionnels

Des apports de contenus scientifiques de référence afin de Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves

Mise en œuvre d'un enseignement mutuel afin d'analyser les problématiques récurrentes liées à la prise de fonction.

Des échanges et des productions d'outil entre pairs, afin de développer son identité professionnelle.

Compiler et organiser son portfolio pour mettre en lien sa démarche réflexive et le rapport d'étape du mémoire

Moments de suivi pour construire le dossier d'enseignement croisés.

### 2 – Contenus détaillés

En travaux dirigés

Le travail en équipe au sein d'un établissement scolaire

La gestion éducative de classe

Les violences scolaires et leur prise en charge

Un retour sur les stratégies pédagogiques efficaces pour l'apprentissage des élèves

Les modalités d'enseignement favorisant l'apprentissage de tous les élèves

Travailler en partenariat

L'évaluation

Les éducations à .... et notamment l'Éducation aux Média et à l'Information (EMI)

Accompagner les parcours de formation de l'élève

Être acteur dans les différentes instances de l'EPL

### 3 – Attendus travaillés

Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)

Participer à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement

Assurer la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés

Répondre aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité

Adopter une attitude et un positionnement responsable dans l'établissement

Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves

Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

Formuler ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques

Prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

### 4 – Modalités de travail

34h en TD

### 5 – Modalités d'évaluation

Evaluation commune à l'UEB EC B-2

Dossier = Conception et réalisation d'un projet.

### 6 - Bibliographie indicative

...

S 4	UE B	Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves		9 ECTS
EC B.1		Stratégie d'enseignement de tronc commun	UEA+UEB	25 H

### 1- Objectifs poursuivis

Produire projet inclusif fondé sur la prise en compte des singularités et la construction du collectif.

Les modalités de formation permettront de :

Comprendre l'élève dans ses spécificités afin d'identifier les points de difficultés dans l'apprentissage et le parcours de l'élève.

Des études de cas issus des stages et démarche réflexive pour émettre des solutions sur des problèmes professionnels

Des apports de contenus scientifiques de référence afin de Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves

Des échanges et des productions d'outil entre pairs, afin d'identifier les points forts de son parcours professionnel.

Compiler et organiser son portfolio pour mettre en lien sa démarche réflexive avec le mémoire à visée de recherche

Moments de suivi pour la construction d'une fiche de parcours professionnel.

### 2 – Contenus détaillés

L'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les classes

Travailler en section spécialisée ou adaptée

Les différentes dimensions de l'hétérogénéité des publics scolaires et de leur prise en charge pédagogique.

La prise en charge des difficultés scolaires des élèves

Construire et participer à des dispositifs adaptés pour les élèves en difficulté scolaire

Spécificité des savoirs scolaires et des modes d'appropriation de ces savoirs à l'école.

Décrochage scolaire

Continuité des apprentissages

### 3 – Attendus travaillés

Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action

Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire

Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement ...)

Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif

Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves

Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Education nationale spécialité «éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle» (EDO)

Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés

### 4 – Modalités de travail

25h TD en groupes inter-parcours second degré et encadrement éducatif

dont 9 heures liées à l'inclusion

### 5 – Modalités d'évaluation

Entretien d'expérience professionnelle (9 Ects = UEA+B) =30mn=5mn de présentation orale prenant appui sur une fiche relatant les expériences et capacités de l'étudiant

### 6 - Bibliographie indicative

S 3	UE B	Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves	9 ECTS
EC B.3		Analyser, concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif dans le projet d'établissement	6 ECTS 19 H

### 1- Objectifs poursuivis

Savoir mettre en œuvre sa pratique professionnelle et analyser les situations rencontrées.

Faire des propositions professionnelles pertinentes, cohérentes et adaptées aux besoins spécifiques de l'établissement (à ses personnels, ses élèves, aux familles).

Confirmer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale (cf. référentiel des compétences 2013)

### 2 – Contenus détaillés

Conception et organisation de projet(s)

CNT voir fiche spécifique (LVE/CNT)

Analyse et mise en œuvre d'outils de suivi des élèves

Analyse et mise en œuvre de la citoyenneté participative au sein des EPLE

Interventions partenaires :

IDEE (Innovons Développons l'Esprit d'Entreprendre) académie de Lille

PJJ suivi des élèves/justice

### 3 – Attendus travaillés

Prendre progressivement sa responsabilité auprès du chef d'établissement et dans l'équipe de vie scolaire.

Identifier, mettre en pratique et renforcer les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime d'eux-mêmes des élèves, la valorisation des talents et l'ambition scolaire.

Concevoir des actions adaptées à la diversité des élèves, favorisant l'engagement, la responsabilité, l'autonomie, le travail individuel et la coopération.

Prendre part aux conseils et aux actions d'animation permettant aux élèves de mieux se connaître, de construire leur projet de formation et leur orientation.

Participer à l'élaboration d'une décision commune ou d'un projet et à sa mise en œuvre.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives, notamment les professeurs principaux, pour permettre des regards croisés sur l'élève, dans une posture de conseil et d'accompagnement.

Concevoir et élaborer un projet, des actions, en collaboration avec des collègues, des partenaires, sans oublier les élèves.

Construire collectivement des actions de prévention des conduites à risques et des conduites addictives, des discriminations et des situations de harcèlement. Instruire leur traitement en relation avec les acteurs compétents. Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un dispositif d'alerte ou de sanction.

Contribuer à élaborer un projet éducatif cohérent avec le projet d'établissement et définir des indicateurs permettant son évaluation dans ses différentes dimensions (assiduité et persévérance scolaire ; qualité du climat scolaire; participation des élèves aux instances représentatives et implication dans la vie citoyenne ; mise en œuvre des parcours éducatifs ; circulation des informations, animation de l'équipe de vie scolaire, orientation des élève et réussite ...).

Concevoir collectivement une action éducative prenant en compte les instructions officielles (santé, éducation artistique et culturelle, développement durable...) ; les démarches pédagogiques afférentes et les objectifs d'apprentissage en fonction des besoins et de l'âge des élèves.

#### 4 – Modalités de travail

4h en CM dt 3h inclusion

15h en TD dt 6h CNT

#### 5 – Modalités d'évaluation

Evaluation commune à l'UEB : EC B2 et EC B3

Dossier = Conception et réalisation d'un projet.

#### 6 - Bibliographie indicative

...

S 4	UE B	Concevoir l'organisation des conditions de vie des élèves	9 ECTS
EC B.3		Analyser, concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif dans le projet d'établissement	16 H

### 1- Objectifs poursuivis

Savoir mettre en œuvre sa pratique professionnelle et analyser les situations rencontrées.

Faire des propositions professionnelles pertinentes, cohérentes et adaptées aux besoins spécifiques de l'établissement (à ses personnels, ses élèves, aux familles).

Confirmer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public de l'Éducation Nationale (cf. référentiel des compétences de 2013)

### 2 – Contenus détaillés

Analyse, mise en œuvre, et pilotage de projets éducatifs au sein de l'établissement de stage.

Analyse et mise en place des modalités de fonctionnement quotidien de l'établissement.

CNT voir fiche spécifique (LVE/CNT)

### 3 – Attendus travaillés

Rendre compte des capacités et aptitudes développées durant les 2 années de master, des projets et actions mises en place et de la cohérence du parcours engagé...

Mobiliser des savoirs scientifiques pour étayer son action.

Maîtriser les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire.

Mobiliser les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement ...)

Participer à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif.

Veiller à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves.

Participer à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Éducation nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO)

Contribuer à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement

Faire preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés.

### 4 – Modalités de travail

16h en TD dt 4h CNT

### 5 – Modalités d'évaluation

Entretien d'expérience professionnelle (UEA+B)=30mn=5mn de présentation orale prenant appui sur une fiche relatant les expériences et capacités de l'étudiant.

### 6 - Bibliographie indicative

...

S 3	UE B	Concevoir l'organisation des conditions des élèves	3 ECTS
EC B.4		Module LVE + CNT	1 ECTS 6 H

### 1- Objectifs poursuivis

*A chaque semestre, les étudiants seront amenés à travailler sur un projet s'articulant autour d'un des parcours (PC/PA/PEAC/PES) ou d'une des thématiques d'éducation à ... (EMC, EEDD, EMI).*

**En LVE** : Renforcer les compétences en langue vivante (anglais ou espagnol) pour permettre à la fois la lecture de textes et la conversation basique avec des partenaires.

Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.

Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel dans une conversation.

S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

**En CNT** :

La formation numérique fait intervenir les objectifs suivants :

- Concevoir une ou plusieurs activités au cours desquelles les élèves pourraient utiliser un ou plusieurs outils numériques sous votre supervision.
- Envisager la prise en compte de la diversité du public grâce à un outil numérique.
- Prendre connaissance du dispositif d'évaluation des compétences numériques des élèves.
- Tirer profit des dispositifs et des techniques de travail collaboratif afin de travailler avec les partenaires du projet.
- Valider les compétences numériques professionnelles qui seront prises en compte dans le cadre de la certification numérique des enseignants.
- Connaître les lois, les réglementations et les éléments en lien avec l'éthique professionnelle nécessaire à l'exercice de son métier.
- Prendre connaissance des enjeux citoyens liés à l'utilisation du numérique.
- Devenir un utilisateur éclairé et un acteur de l'information et de la communication professionnelle numérique

### **Le semestre 3 permettra d'approfondir plus particulièrement les objectifs suivants :**

Prendre en compte les équipements, l'environnement numérique de travail à disposition sur le terrain de stage

Concevoir une activité au cours de laquelle les élèves utilisent l'outil numérique en réfléchissant à la plus-value de l'outil dans la situation choisie.

Envisager la prise en compte de la diversité du public grâce à un outil numérique.

Prendre connaissance du dispositif d'évaluation des compétences numériques des élèves.

### 2 – Contenus détaillés

**En LVE** : Activités de pratique linguistique dans toutes les compétences (compréhension orale et écrite, production orale en continu, en interaction et écrite), en modes présentiel et/ou distanciel, travail en autonomie sur supports mis à disposition...

**En CNT** : Conception d'une activité numérique qui sera mise en œuvre au cours de l'année.

### 3 – Attendus travaillés

**En LVE** :

Compétence 8 du référentiel de compétences dans les métiers du professorat et de l'éducation :

- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

En CNT :

A10 : Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

A22 : Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

A23 : Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

#### 4 – Modalités de travail

Groupes d'étudiants spécifiques en TP

#### 5 – Modalités d'évaluation

LVE: un dossier, individuel ou collectif, articulé autour d'un projet selon présentation d'un cadrage par les formateurs et permettant de pratiquer toutes les compétences linguistiques attendues.

CNT : un dossier individuel qui permet d'expliquer l'activité envisagée et de se positionner sur les compétences du référentiel de compétences numériques en vigueur.

#### 6 - Bibliographie indicative

...



S 4	UE B	Concevoir l'organisation des conditions des élèves	3 ECTS
EC B.4		Module LVE + CNT	1 ECTS 6 H

### 1- Objectifs poursuivis

En LVE : Renforcer les compétences en langue vivante (anglais ou espagnol) pour permettre à la fois la lecture de textes et la conversation basique avec des partenaires.

Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.

Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel dans une conversation.

S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

En CNT :

La formation numérique fait intervenir les objectifs suivants :

- Concevoir une ou plusieurs activités au cours desquelles les élèves pourraient utiliser un ou plusieurs outils numériques sous votre supervision.
- Envisager la prise en compte de la diversité du public grâce à un outil numérique.
- Prendre connaissance du dispositif d'évaluation des compétences numériques des élèves.
- Tirer profit des dispositifs et des techniques de travail collaboratif afin de travailler avec les partenaires du projet.
- Valider les compétences numériques professionnelles qui seront prises en compte dans le cadre de la certification numérique des enseignants.
- Connaître les lois, les réglementations et les éléments en lien avec l'éthique professionnelle nécessaire à l'exercice de son métier.
- Prendre connaissance des enjeux citoyens liés à l'utilisation du numérique.
- Devenir un utilisateur éclairé et un acteur de l'information et de la communication professionnelle numérique

**Le semestre 4 permettra d'approfondir plus particulièrement les objectifs suivants :**

*Mise en œuvre et analyse réflexive d'une activité menée au cours de laquelle un groupe d'élèves a utilisé un outil numérique sous la supervision de l'étudiant.*

*Analyse de l'efficacité de l'activité dans le cadre de la prise en compte de la diversité du public grâce à un outil numérique.*

### 2 – Contenus détaillés

En LVE : Activités de pratique linguistique dans toutes les compétences (compréhension orale et écrite, production orale en continu, en interaction et écrite), en modes présentiel et/ou distanciel, travail en autonomie sur supports mis à disposition...

En CNT : Analyse réflexive de l'activité menée

### 3 – Attendus travaillés

En LVE :

Compétence 8 du référentiel de compétences dans les métiers du professorat et de l'éducation :

- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

#### En CNT :

A10 : Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

A22 : Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

A23 : Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

#### 4 – Modalités de travail

Groupes d'étudiants spécifiques en TP

#### 5 – Modalités d'évaluation

LVE : Même épreuve UEA et UEB : Entretien d'expérience professionnelle (incluant la formation au et par le numérique)

CNT : un dossier individuel à partager avec le formateur qui alimentera le portfolio et qui permettra d'expliquer l'activité menée et de se positionner sur les compétences du référentiel de compétences numériques en vigueur ainsi que sur les attendues de fin de formation. Sans oublier de faire le lien avec l'entretien d'expérience professionnelle

#### 6 - Bibliographie indicative ...

## BCC C – CONDUIRE ET REGULER SES PROJETS, INTERROGER LES PRATIQUES

S 3	UE C	Conduire et réguler ses projets, Interroger les pratiques :	12 ECTS
EC C.1		Initiation aux pratiques de la recherche en éducation	9 ECTS 12 H

### 1- Objectifs poursuivis

-Développer sa pratique réflexive en lien avec la recherche et les temps de stage. La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir et de renforcer des compétences (curiosité, prise de recul, actualisation des connaissances, rigueur et attitude réflexive, prise en compte de la complexité) soutenant le développement professionnel.

-L'étudiant utilise l'observation, les dispositifs d'évaluation qu'il a mis en place et les ressources – littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour évaluer les résultats de son action sur des points précis et pour expérimenter, réfléchir et ajuster sa pratique en vue de la rendre plus efficace.

-Tenir compte des apports de la recherche sur le genre en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques de sa discipline et la mise en œuvre d'action dans sa profession ; connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans ses interventions au sein de l'établissement ; actualiser ses connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre.

-tenir compte dans ses analyses de la diversité des élèves, connaître, analyser et pratiquer les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive en lien avec les valeurs de la République.

-Poursuite de l'initiation à la recherche en éducation et à ses méthodologies

-Développer ses aptitudes à la réflexivité, développer son esprit critique face à une question éducative ; développer ses aptitudes à rassembler des informations et à en tirer des données vérifiées

-Développer ses aptitudes à rédiger de manière argumentée et scientifiquement étayée le mémoire de recherche à orientation professionnelle

### 2 – Contenus détaillés

-4 séances de séminaire avec division des étudiants en deux séminaires en fonction du choix de leur sujet (12 heures TD) : approfondissement des méthodologies spécifiques, apports scientifiques, présentation des travaux, aide à l'analyse des données, aide à la rédaction du mémoire

Séminaire 1 : Approches historiques et philosophiques des questions éducatives, vie scolaire au quotidien en lien avec les projets de mémoire à orientation professionnelle (4 séances de 3 heures)

Séminaire 2 : Approches sociologiques et psychologiques des questions éducatives en lien avec les projets de mémoire à orientation professionnelle (4 séances de 3 heures)

### 3 – Attendus travaillés

-Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves

-Intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

-Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

-Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

-Etre capable de proposer un écrit personnel réflexif de qualité et de l'exposer à l'oral

-Poursuite de la formation au sein du séminaire choisi à la méthodologie de recueil des données pour le mémoire (dans le respect de la diversité des approches possibles : archives, sources anciennes, textes officiels, ouvrages, questionnaires écrits, entretien semi-directifs etc....)

- Fin du recueil des données et traitement des données récoltées
- Analyse des données recueillies en fonction de la problématique du mémoire ; analyse croisée des données et étayage des analyses par la littérature scientifique existante.
- Travail oral dans le séminaire de présentation de ses travaux (problématique, données recueillies, premiers résultats)
- Début écriture du mémoire final

#### 4 – Modalités de travail

12h TD (en deux séminaires distincts)

#### 5 – Modalités d'évaluation

Session 1 : Rapport d'étape n°3 : synthèse écrite qui rend compte des avancées du mémoire et de l'exploitation des données récoltées ; écriture d'une partie du mémoire au moins (15 pages minimum)

Session 2 : Rapport d'étape amélioré

#### 6 - Bibliographie indicative

Elle sera donnée de manière plus précise dans chaque séminaire en fonction des sujets choisis par la directrice-le directeur de mémoire.

S 4	UE C	Conduire et réguler ses projets, Interroger les pratiques :	21 ECTS
EC C.1		Initiation aux pratiques de la recherche en éducation	Pas d'heures Travail personnel

### 1- Objectifs poursuivis

#### ***Finalisation du Mémoire et de la soutenance***

- L'étudiant utilise l'observation, les dispositifs d'évaluation qu'il a mis en place et les ressources – littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour évaluer les résultats de son action sur des points précis et pour expérimenter, réfléchir et ajuster sa pratique en vue de la rendre plus efficace.
- L'étudiant objective les forces et les limites de sa pratique professionnelle pour identifier ses besoins de développement et y répondre – à court et à moyen terme – dans le cadre de l'offre de formation accessible (institutionnelle, collaborative).
- Contribuer à la culture du développement professionnel continu : Former la capacité, individuellement et entre pairs, à exercer sa créativité, explorer et exploiter les ressources de formation de son environnement ; se forger une culture numérique professionnelle ; utiliser les outils pour se documenter, pratiquer une veille active ; échanger avec l'ensemble de la communauté éducative ; un réseau professionnel.
- Tenir compte des apports de la recherche sur le genre en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques de sa discipline et la mise en œuvre d'action dans sa profession ; connaître les ressources disponibles pour intégrer la question de l'égalité dans ses interventions au sein de l'établissement ; actualiser ses connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre.
- Tenir compte dans ses analyses de la diversité des élèves, connaître, analyser et pratiquer les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive en lien avec les valeurs de la République.

### 2 – Contenus détaillés

#### ***Pas de cours ni séminaire- travail personnel***

### 3 – Attendus travaillés

- Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves
- Intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
- Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
- Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
- Etre capable de proposer un écrit personnel réflexif de qualité et de l'exposer à l'oral
- Formuler ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
- Prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens...)

### 4 – Modalités de travail

Travail personnel de synthèse, d'écriture et de présentation orale en lien avec la directrice-le directeur de mémoire et usage de son portfolio de compétences et des écrits intermédiaires réalisés

### 5 – Modalités d'évaluation

***Remise du mémoire de recherche à orientation professionnelle et soutenance orale***  
***Point sur le mémoire de recherche à orientation professionnelle***

**Mémoire de recherche à orientation professionnelle d'au minimum 30 pages et sa soutenance orale** (14 points pour le travail écrit et 6 points pour la soutenance).

Le mémoire sera dactylographié sur format A 4 (21X 29,7 cm) et fera **au minimum** 30 pages hors annexes. Il sera remis en trois exemplaires ; Police Times New Roman, taille 12, interligne 1,15 ou 1,5 ; Marges : 2,5 en haut et en bas ; 3 cm à gauche et 2,5 cm à droite

### **Organisation du mémoire**

Tout mémoire de master sera relié (par spirale ou thermocollage) et doit comporter :

--une page de garde avec nom, prénom de l'étudiant, année de master, spécialité, le sujet précis du mémoire, le nom et prénom du directeur, l'année universitaire

--une **introduction problématisée** paginée qui compte dans le nombre de page global

--**le corps du texte** (paginé à la suite, pas de retour à une page 1) ; les grandes parties et le plan détaillés (sous-parties) doivent être bien apparents.

--**la conclusion** (paginée à la suite, pas de retour à une page 1) qui n'est pas qu'un simple résumé du mémoire mais doit aussi tirer des perspectives, éventuellement dégager des limites, des suites possibles

--**la bibliographie** complète des ouvrages et documents cités et utilisés classés par ordre alphabétique des auteurs et par thèmes. Les modalités précises de présentation de la bibliographie variant d'une discipline à l'autre, elles doivent être établies avec le directeur – la directrice. Une rubrique « sitographie » est de plus en plus fréquente.

--**les possibles annexes** (les numéroter : Annexe I ; Annexe II etc...) paginées (pas retour à une page 1)

-**le sommaire** (la table des matières paginée)

-Une quatrième de couverture comprenant : le nom, le prénom, le titre du mémoire, un résumé d'une quinzaine de lignes et une liste de six-huit mots clés.

*Ce mémoire doit attester nombreuses lectures et donc reposer sur des références scientifiques (voir la directrice – le directeur pour la manière de les indiquer dans le corps du texte, en notes de bas de page et dans la bibliographie finale, les modalités de références variant en effet d'une discipline à une autre). Tout emprunt à un auteur, à un site internet doit être précisé sous peine de plagiat (tous les mémoires MEEF sont passés sur un logiciel anti-plagiat). Le matériau de l'enquête (ouvrages, articles anciens, manuels anciens, textes officiels, entretiens, questionnaires, etc.) doit aussi être présenté de manière précise.*

S 3	UE C	Conduire et réguler ses projets, Interroger les pratiques :		12 ECTS
EC C.2		Accompagnement de la réflexivité par la recherche	3 ECTS	14 H

### 1- Objectifs poursuivis

Préparation, suivi et exploitation des stages  
Exploitation collective des expériences professionnelles

### 2 – Contenus détaillés

Présentation des finalités des stages, des attendus d'observation et d'exploitation des stages  
Missions et place des tuteurs : tuteur-terrain et tuteur-INSPE  
Préparation, accompagnement, analyse et exploitation collective du stage(s) de M2 + liens avec l'inclusion  
Postures et missions de l'étudiant/ CPE en stage

### 3 – Attendus travaillés

Renforcer les attendus de l'UEB notamment avec le stage et les attendus de la réflexivité.  
Actualiser ses connaissances sur les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société, l'ensemble des discriminations et violences de genre.  
Renforcer les compétences (curiosité, prise de recul, actualisation des connaissances, rigueur et attitude réflexive, prise en compte de la complexité) soutenant le développement professionnel.  
Identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle.  
Développer la capacité à questionner, individuellement ou en groupe, sa pratique professionnelle.  
Développer une pratique réflexive par et pour la recherche.  
Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec son métier.  
Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs.

### 4 – Modalités de travail

14h TD dt 2h inclusion

### 5 – Modalités d'évaluation

Pas d'évaluation mais un positionnement de tous les attendus de formation par le tuteur INSPE

### 6 - Bibliographie indicative

...

S 4	UE C	Conduire et réguler ses projets, Interroger les pratiques :	21 ECTS
EC C.2		Accompagnement de la réflexivité par la recherche	14 H

### 1- Objectifs poursuivis

Exploitation collective des expériences professionnelles  
Présentation de l'épreuve d'entretien d'expérience professionnelle  
Présentation de la nouvelle épreuve de concours

### 2 – Contenus détaillés

Exploitation collective des expériences professionnelles du Master  
Attendus et modalités de l'épreuve orale d'entretien d'expérience professionnelle (+ composition du jury) -  
NB convergence avec la nouvelle épreuve de concours  
Attendus et modalités de la nouvelle épreuve de concours  
Aide à la préparation du dossier de cette épreuve de concours + Inclusion

### 3 – Attendus travaillés

Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves.  
Intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité.  
Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec son métier.  
Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs.  
Formuler ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques.  
Prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) tout en respectant les attendus des UEA et B du S4.

### 4 – Modalités de travail

14h TD dt 2h inclusion

### 5 – Modalités d'évaluation

Positionnement de tous les Attendus de formation par les tuteur-INSPE coordonné par le responsable de parcours.  
Validation du niveau de tous les Attendus de formation par le jury d'épreuve d'expérience professionnelle (commun aux UEA et B)

### 6 - Bibliographie indicative

...



# L'ÉCOLE INCLUSIVE

## Enjeu de formation

S'inscrivant pleinement dans les enjeux sociétaux d'inclusion scolaire, l'INSPE Lille HdF fait de l'école inclusive un axe majeur des formations dans chacune des mentions du Master MEEF. Conscient de l'importance de cet enjeu sur le territoire académique, l'INSPE a attribué les « 10% du temps réservé au contexte propre » aux questions éducatives et modalités d'enseignement en établissements scolaires appliquées à la thématique transversale d'inclusion.

Qu'il s'agisse notamment d'inclure les élèves à besoins éducatifs particulier, les apprenants en situation sociale précaire, les publics allophones, etc. l'INSPE fait sien l'objectif de rendre l'école accueillante, et formative dans le respect de tous les élèves et de leur famille.

## Finalités de formation

L'objectif est partagé par toutes les mentions s'agissant de *Prendre en compte la diversité des élèves* (Compétence commune 4 du référentiel métier de 2013), et s'exprime pour le professeur par l'aptitude à *construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves* (Compétence P3).

Cette finalité est confirmée par l'attendu de fin de formation dans la Loi pour l'Ecole de la confiance de 2019 qui implique que le professeur « assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés »

## Modalités de formation

L'école inclusive va irriguer l'ensemble des Blocs de compétences de la formation, soit sous la forme d'objets directement étudiés soit au travers de mise en situation d'activités didactiques et pédagogiques. La démarche réflexive sur ces questions concernera tous les publics étudiants. Ces aspects de la formation seront largement irrigués par la recherche dont l'institut s'empare pleinement par ses travaux et communications scientifiques soutenus par un plan d'investissement d'avenir (PIA3).

Outre ces éléments partagés par tous, certains étudiants seront amenés à choisir un module complémentaire destiné à celles et ceux qui ambitionnent de développer une expertise dans ce domaine et se préparer à cet effet au Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

## PORTFOLIO

### La démarche portfolio dans le master MEEF

Selon Tardif (2006) une compétence est « Un savoir-agir complexe s'appuyant sur la mobilisation et la combinaison efficaces de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ». Un enseignant compétent pourra agir de façon pertinente dans toutes les situations professionnelles en sachant s'adapter à chacune d'entre elles.

La formation en alternance proposée à l'INSPE de l'Académie de Lille - Hauts-de-France permet de confronter chaque étudiant à de nombreuses situations d'apprentissages complexes (cours, stages, observations, études de cas, soutenances, ADRPP, ...). Les différents moments, lieux et modalités de formation, à l'INSPE et en stages sans oublier toutes les autres expériences professionnelles étrangères au master MEEF, seront l'occasion de mettre en œuvre des compétences en mobilisant et construisant des ressources nombreuses et variées.

La *démarche portfolio* est un outil au service de l'étudiant afin de l'aider à développer les compétences professionnelles et les attendus de fin de formation, à donner du sens à son parcours de formation et à développer sa réflexivité et son autonomie. C'est un outil de développement professionnel visant la valorisation du cheminement et les progrès de l'étudiant. La démarche portfolio a plusieurs objectifs :

- Amener l'étudiant à comprendre son processus d'apprentissage ;
- Amener l'étudiant à prendre conscience de l'acquisition des compétences et attendus de formation ;
- Amener l'étudiant à évoquer et réfléchir sur ses apprentissages ;
- Aider l'étudiant à développer ses habiletés à s'autoévaluer ;
- Aider l'étudiant à prouver l'atteinte d'un certain niveau de développement d'un ou plusieurs attendus.

Le portfolio est une sélection personnalisée et évolutive de traces montrant les progrès et l'acquisition progressive des attendus et compétences progressivement par l'étudiant tout au long de la formation. La sélection de ces traces implique une réflexion de la part de l'étudiant qui doit faire des choix et accompagner les documents qu'il dépose dans son portfolio de justifications, d'autoévaluations, de réflexions et d'une analyse réflexive.

La démarche portfolio nécessite un accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le « tuteur-parcours » accompagnera chaque étudiant dans la constitution de son portfolio durant les deux années du master.

Les différentes évaluations de chaque semestre s'appuieront sur cette démarche sans pour autant que le portfolio soit évalué.

## MEMOIRE

Les différentes mentions du Master MEEF dédient des heures spécifiques, réparties sur les quatre semestres, pour la réalisation progressive d'un mémoire de recherche universitaire à visée professionnelle. La recherche y est conçue en tant qu'éclairage scientifique sur les dimensions des métiers de l'éducation et de la formation (académiques, éducatives, didactiques, pédagogiques...) par les différentes disciplines de recherche.

Comme le précise l'arrêté du 24/07/2020, le mémoire « articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique [...] prenant appui sur [...] une expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier ».

Les éléments indispensables constitutifs du mémoire sont donc :

- Un sujet ancré dans une thématique professionnelle
- Une problématique de recherche.
- Un état de l'art permettant de situer les enjeux du sujet et ses implications professionnelles.
- La mise en place d'une méthodologie de recherche rigoureuse, répondant aux standards scientifiques.
- La constitution d'un corpus de données primaires (par exemple, enregistrements audio et/ou vidéos, questionnaires, entretiens, observation) et/ou secondaires (par exemple, données documentaires et statistiques, manuels scolaires). La récolte de données peut être réalisée dans le cadre des stages mais ce n'est pas une obligation.
- Une analyse originale des données sur le plan théorique et pratique éclairée et confrontée à l'état de l'art.
- La mise en perspective des apports du mémoire sur le plan de la professionnalisation.

La formation à/par la recherche proposée dans le cadre du Master MEEF occupe à la fois une place spécifique bien identifiable et s'articule le plus étroitement possible aux autres enseignements et modalités de formation. Selon les mentions et les parcours, elle peut prendre la forme de séminaires de recherche, de séances de formation en groupes, de pratiques collectives, de conférences inter-mentions, etc. Des séminaires thématiques proposés dès le S1 permettent aux étudiants de construire leur mémoire de recherche à visée professionnelle. Pour ce travail, ils sont encadrés par un directeur de mémoire, désigné dès le semestre 1.

Les compétences visées au travers de la réalisation du mémoire sont multiples :

- Développer des compétences pour se former, s'adapter et éventuellement innover en accédant à une lecture outillée de publications scientifiques et professionnelles pertinentes.
- Expliciter et mettre à distance les présupposés éducatifs ordinaires et les premières évidences professionnelles.
- Acquérir des compétences relatives à la lecture de textes scientifiques (identification, choix des textes et analyse)
- Acquérir des compétences relatives à l'observation et à l'analyse des situations éducatives.
- Analyser les organisations et processus qui contribuent aux apprentissages cognitifs, sociaux, etc. des élèves, ainsi qu'à la professionnalité des différents acteurs.
- Confronter des apports scientifiques au vécu, à l'observation de situations professionnelles.
- Approfondir la connaissance des fondements épistémologiques des disciplines pour aider aux choix didactiques et professionnels raisonnés.
- Renforcer l'esprit critique.
- Renforcer l'aptitude à l'écriture argumentée et référencée.
- Collecter et analyser des données adaptées à une problématique.

- Acquérir les compétences pour rédiger un écrit à visée professionnelle qui soit cohérent, démonstratif et attestant de la maîtrise de la langue française.
- Acquérir les compétences à l'oral pour argumenter, présenter son travail et répondre de manière justifiée aux questions posées.

En somme, le mémoire vise d'une part à permettre aux étudiants de prendre conscience du rôle des éclairages scientifiques dans l'étayage des représentations et pratiques professionnelles. Les étudiants, à l'issue de leur mémoire, doivent donc être capables de chercher et d'utiliser des données adaptées aux différents contextes d'exercice. D'autre part, la réalisation du mémoire doit leur permettre le développement de compétences méthodologiques mobilisables pour analyser et comprendre des situations professionnelles. C'est dans cette perspective qu'un parcours d'initiation à la recherche est proposé selon une progression qui recouvre les quatre semestres de formation.

Ainsi, le semestre 1 vise à la conception du projet de mémoire. Pour ce faire, une sensibilisation liminaire aux questions de recherche, ainsi qu'aux enjeux d'une formation par la recherche permet à chaque étudiant de s'engager dans un travail de recherche qui sera poursuivi aux trois autres semestres. Ce semestre permet également de préciser les attentes dans la production d'un mémoire universitaire à visée professionnelle, de pointer les enjeux des recherches dans les pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est également lors de ce semestre que les étudiants choisissent leur séminaire de recherche et identifient leur directeur ou directrice de mémoire. Afin de leur permettre un choix éclairé, les étudiants sont informés des thématiques des séminaires, des sujets/problématiques possibles. Les étudiants lors de ce semestre commencent à établir un état de l'art sur leur thématique de recherche.

Le semestre 2 permet aux étudiants de construire leur méthodologie de recherche et de réaliser leur récolte de données. Ainsi, des enseignements axés sur les méthodes de recherche et une sensibilisation à l'analyse des données sont délivrés durant ce semestre.

Le semestre 3 vise à poursuivre la collecte des données au besoin, mais surtout à les analyser, à les confronter avec la littérature existante, à les positionner dans le contexte pour envisager leurs implications (et éventuellement applications) pratiques dans le cadre professionnel.

Enfin, le semestre 4 est consacré à la finalisation du mémoire et à sa soutenance.

Tout au long de ces quatre semestres, les étudiants bénéficient d'un encadrement scientifique à la fois individualisé par une directrice ou un directeur de mémoire et collectif par le biais de séminaires ou regroupements thématiques.

Le format du mémoire est le suivant :

- Il doit comporter un minimum de 30 pages (hors annexes)
- Une page de titre (modèle mis en ligne sur le site de l'INSPE).
- Un résumé en Français et en Anglais (ou autre pour les parcours langue et langue vivante – lettres pour lesquels le résumé doit être dans la langue de spécialité) en 4ème de couverture.
- Une liste de mots clés.
- Un sommaire paginé.
- Une introduction annonçant clairement la problématique du travail et ses finalités.
- Un texte problématisé et hiérarchisé attestant d'une maîtrise de la langue française et d'une réflexion cohérente sur la ou les question(s) traitée(s) (cadre théorique utilisé, méthodologie utilisée pour le recueil des données, analyses de ces données etc.), s'appuyant sur des lectures scientifiques adaptées et sur la collecte de matériaux. Le propos sera cohérent et organisé en parties et sous-parties.
- Une conclusion permettant de dégager les apports principaux du travail effectué, les apports et interrogations sur sa professionnalité, les limites et suites possibles à donner.
- Les références bibliographiques (suivant une norme en accord avec le directeur/directrice de mémoire).
- Des annexes éventuelles numérotées et référencées dans le corps de texte.

## Vers la mise en place d'un parcours de formation plus personnalisé

Trois composantes distinctes du parcours de formation des étudiants ont été définies afin d'introduire davantage de personnalisation dans ces parcours :

- **Un parcours commun et obligatoire** permet aux étudiants de construire l'ensemble des attendus de fin de formation et de bénéficier d'une **culture commune et partagée**. Ce parcours comprendra un peu moins de 700 HTD.
- **Un parcours personnalisé** qui intègre :
  - ❖ La prise en compte des besoins spécifiques des étudiants en lien avec leur parcours antérieur. Les étudiants ont ainsi la possibilité de choisir **quatre modules de consolidation** afin de bénéficier d'une remise à niveau dans les disciplines ou les domaines pour lesquels ils n'auraient pas une formation suffisante.
  - ❖ La prise en compte des goûts, orientations ou projets professionnels à venir des étudiants. Les étudiants font le choix d'**un module complémentaire** visant un enrichissement et/ou une spécialisation de leur parcours en vue de développer un projet spécifique sur le plan professionnel. Ce module doit permettre, entre autres, de donner une couleur personnelle et spécifique au parcours de formation de l'étudiant qui pourra être valorisée dans son portfolio lors des épreuves d'évaluation du master. Cette personnalisation pourra également être mise en valeur lors des épreuves orales des concours durant lesquelles les candidats doivent présenter leur parcours de formation. Certains des modules proposés donnent la possibilité de se préparer à des certifications spécifiques : CAPEFE, DNL, FLE/FLS, certification complémentaire théâtre, histoire des arts... Parallèlement, il s'agit au travers de ce module de contribuer à l'élargissement d'une culture professionnelle de référence commune aux futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés et encadrement éducatif). Cette offre est à destination des étudiants de M1 des mentions 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>e</sup> degré et Encadrement Éducatif. Les étudiants se positionnent **au cours du semestre 1** sur leur choix et suivent le module choisi **au semestre 2**. Un catalogue regroupant toutes les propositions de modules complémentaires est accessible sur l'ENT et les étudiants saisissent directement leurs vœux via l'application. Ils effectuent 5 vœux et sont affectés sur un module en fonction de la hiérarchie de leurs vœux et des places disponibles au sein des modules demandés. Le suivi de ce module donne lieu à une attestation complémentaire au diplôme qui fera état de la formation suivie (objectifs, contenus, modalités et réalisations éventuelles).
  - ❖ **Le module LVE** qui permet aux étudiants une remise à niveau dans une langue vivante étrangère de leur choix.

Cette part de personnalisation s'élève à 108 heures au total. Elle pourrait progressivement prendre encore plus d'ampleur au cours des cinq prochaines années si les étudiants en expriment le besoin et en fonction d'indicateurs en montrant la pertinence.

- **Un parcours accompagné** qui comprend, articule et relie l'ensemble des dispositifs d'accompagnement prévu durant le parcours de l'étudiant à savoir :
  - ❖ **Un tuteur du parcours de formation** dont la mission est d'accompagner l'étudiant dans la construction progressive de son parcours et de sa professionnalisation dont il est le garant.
  - ❖ **Un tuteur de stage** en M2 pour les contractuels alternants et les étudiants sous contrat AED en préprofessionnalisation. La mission du tuteur de stage est d'accompagner l'étudiant durant son stage de M2, en lien avec le tuteur terrain.
  - ❖ **Un directeur de mémoire** qui accompagne l'étudiant dans la réalisation de la recherche liée à son mémoire.

L'organisation de ces différentes modalités d'accompagnement en un parcours est l'occasion de **mettre en cohérence ces différents temps d'accompagnement**, ainsi que d'en préciser les finalités, les contours et modalités de manière à veiller à ce que l'ensemble du parcours de l'étudiant soit accompagné dans ses différentes dimensions. Ce parcours pourra comprendre jusqu'à 12H.

**INSPE** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Lille  
Hauts-de-France

**CONTACT / [inspe-scolarite@univ-lille.fr](mailto:inspe-scolarite@univ-lille.fr)**

**[inspe-lille-hdf.fr](http://inspe-lille-hdf.fr)**    

 **Université  
de Lille**

  
UNIVERSITÉ D'ARTOIS

  
Université  
LITTORAL COASTAL OPÉRA

 **Université  
Polytechnique**  
HAUTS-DE-FRANCE

  
**ACADÉMIE  
DE LILLE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*